

Commission d'emploi des Indiens et des Esquimaux—Loi

Le programme Hire North a été établi sous l'égide du gouvernement territorial et recrute actuellement des indigènes selon les saisons pour défricher le parcours de la route et s'occupe de former des indigènes au maniement du matériel lourd. En vertu de ce programme un tronçon de la route est construit pour servir d'expérience concrète aux apprentis. Avec l'aide de la caisse de prêts aux Indiens, la Dene-Matt Co-operative a été établie et elle reçoit de l'aide afin de soumissionner pour certains travaux de voirie et d'autres travaux du gouvernement.

La division a également organisé un excellent programme de formation en cours d'emploi et placé une cinquantaine de stagiaires dans les services du gouvernement, l'industrie privée et des associations autochtones. Ce programme vise à préparer les gens du Nord les plus instruits à devenir des cadres intermédiaires, à remplir des fonctions para-professionnelles et techniques.

La Caisse de prêt aux Esquimaux, conçue également pour favoriser chez les Esquimaux l'esprit d'entreprise et multiplier les possibilités d'emploi, a donné ces derniers temps des résultats si encourageants que le capital en a été doublé, passant de 1.8 million à 3.6 millions de dollars. Cette caisse vise en premier lieu à aider les Esquimaux à améliorer leur situation économique au moyen de prêts remboursables pour l'achat, la construction et la réparation de véhicules, de navires, de canots, d'aéronefs, d'édifices commerciaux, d'articles d'ameublement, d'abris pour la pêche, la chasse et le piégeage, pour la réparation de bâtiments, pour l'achat de nourriture, de matériel de camping, pour l'établissement de coopératives et d'entreprises commerciales, ou pour l'achat d'outils, de matériaux, de moteurs, de machines, de pièces d'équipement et de toutes d'entreprises méritantes. Ensuite, tous les prêts doivent servir à améliorer la situation économique des Esquimaux ou les aider à s'établir à leur compte, et à se perfectionner dans une activité commerciale qui leur soit profitable sur le plan individuel et collectif.

Les deux gouvernements territoriaux s'occupent beaucoup d'assurer directement de l'emploi aux autochtones dans le domaine de leurs responsabilités. Ils ont lancé des programmes spéciaux pour encourager ces gens à travailler à la Fonction publique des territoires. Il existe des programmes particuliers de formation professionnelle ainsi que des programmes de formation sur place partout où l'on en reconnaît le besoin.

La Direction des services d'éducation des Affaires indiennes et esquimaudes prévoit bon nombre de programmes elle-même ou en collaboration avec la Main-d'œuvre et l'Immigration afin d'augmenter l'emploi des autochtones. La formation sur place assure jusqu'à concurrence de 50 p. 100 du salaire pendant les 12 premiers mois auprès d'une entreprise privée et jusqu'à 100 p. 100 du salaire auprès des gouvernements. D'autres projets comportent le versement de frais de scolarité et d'allocations aux taux de la Main-d'œuvre du Canada pour ceux qui fréquentent l'université ou suivent des cours de formation professionnelle. Les étudiants qui ne satisfont pas les critères de la Main-d'œuvre du Canada en matière de formation sous l'égide du Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada reçoivent de l'aide du ministère pour de tels cours.

Ceux qui cherchent de l'emploi bénéficient de services de placement, de subventions de déplacement et de subventions de prospection. Le programme de logement à l'extérieur des réserves permet au ministère d'aider les Indiens à acheter une maison lorsqu'ils ont un emploi régulier. Le ministère ainsi que ceux qui assurent l'extension des services de main-d'œuvre dans bien des régions

offrent des services de consultation. C'est le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui finance le programme d'extension des services de main-d'œuvre. Au cours de chacune des trois dernières années, ce ministère a affecté \$500,000 à l'emploi d'étudiants des écoles secondaires.

La Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux, aux termes de ses attributions qui la chargent d'améliorer les possibilités d'emploi et de l'économie à l'endroit des Indiens et des Esquimaux afin de tenter de leur assurer de meilleures conditions de vie, a appuyé de multiples manières bon nombre d'entreprises économiques au cours des dernières années.

Les intéressés peuvent obtenir de l'aide et des conseils à toutes les étapes d'une entreprise; c'est-à-dire que la Division peut, à l'étape de la planification initiale ou une fois que l'entreprise est en activité, fournir de précieux conseils et de l'aide ou faire des arrangements avec des experts qui s'en chargeront. La Division a été et peut être engagée à fond à n'importe quelle étape qui se situe entre ces deux points. L'aide peut prendre la forme d'une aide financière ou technique ou d'une aide gestionnaire. Outre l'aide que le ministère peut offrir aux hommes d'affaires indiens, la Division peut faire en sorte que soient mis à leur disposition les services et les installations d'organismes ou sociétés autres que les organismes d'État, par exemple, l'Organisation des services administratifs canadiens d'outre-mer, qui a acquis énormément d'expérience et qui compte de nombreux experts. Cet organisme représente un puits de science qui, s'il est utilisé efficacement, peut fournir un appui précieux à une entreprise, surtout au cours de ses premières années d'activité.

On a mis l'accent sur l'importance qu'il y a pour les Indiens de posséder et d'exploiter des entreprises indépendantes, car on l'espère, avec cette indépendance croissante les Indiens sauront créer plus d'occasions d'emploi pour leurs frères. On peut y voir l'encouragement du ministère dans les programmes mis en œuvre dans les divers secteurs: l'agriculture, la forêt, les arts et métiers, la pêche commerciale et la chasse ainsi que dans le secteur récréatif auquel on a affecté 65 millions de dollars. En principe, ce montant a été approuvé pour les cinq prochaines années. Afin d'assurer la mise en œuvre ordonnée de ces programmes sectoriels, on les a assortis de programmes accessoires de soutien.

Des comités de bandes d'expansion économique sont en voie de formation d'un bout à l'autre du pays, grâce à l'aide du ministère. Maintenant que ces comités s'activent et commencent à déceler et à définir le potentiel économique d'une région, il importe que les programmes et les services soient mis en place afin d'être en mesure d'établir un plan ordonné pour la mise en valeur et l'exploitation des richesses connues. Un tel programme pourra s'avérer critique dans les régions les plus isolées du pays en raison des occasions fort limitées d'emploi et de revenu qui s'y présentent.

Le programme d'aide aux pêcheurs indiens de Colombie-Britannique est un autre et excellent exemple d'industrie soutenue par le gouvernement. Ce programme a non seulement créé plus d'emplois, mais il a donné aux bénéficiaires leur indépendance et, par le fait même, leur a permis de recevoir des avantages économiques plus grands en retour de leurs efforts. Grâce à cet instrument, le pêcheur indien peut prendre une place importante dans la flotte de pêche de la Colombie-Britannique.

A mon avis, il serait absolument inutile d'établir des organismes spéciaux pour les immigrants originaires des